

Panneaux d'argile lourds D 22 / D 16

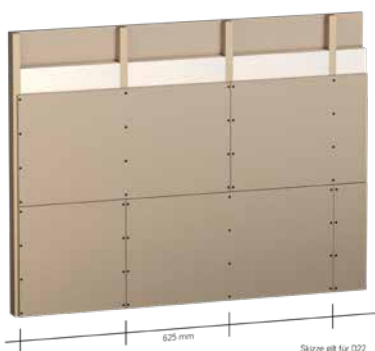
Art. 09.014 d= 22 mm,

Art. 09.015 d= 16 mm, L= 1.250 mm, l= 625 mm

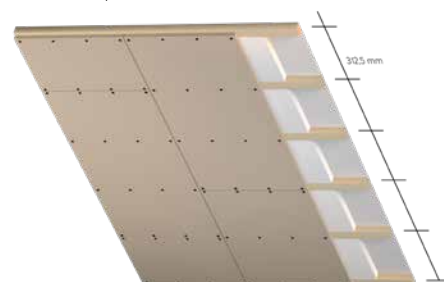
- Masse d'argile pure
- Le poids-lourd
- Comportement au feu A2, A2 - s1 d0



Vue le mur



Vue de la pente du toit



Panneau d'argile pour l'habillage des ossatures en bois ou métal des cloisons intérieures, parements, surfaces de plafonds et de sous-pentes. Le panneau d'argile lourd offre un apport d'argile important pour l'habitat, y compris tous les effets positifs sur le climat ambiant, notamment sur le plan thermique. Pour la découpe, il convient d'utiliser une scie circulaire. Le panneau d'argile D 22 offre une trame large de 625 mm pour l'ossature porteuse des panneaux. En complément de cette fiche produit, le guide **ClayTec en "Low-emission drywall systems"**.



Dispositif de transport
Art. 182/400

Panneaux d'argile lourds D 22 / D 16

Art. 09.014 d= 22 mm,

Art. 09.015 d= 16 mm, L= 1.250 mm, l= 625 mm

Domaine d'application Panneau d'argile pour l'habillage des ossatures en bois en métal dans les espaces intérieurs. Pour cloisons intérieures et parements FIN 4103-I, zone d'intégration I ou 2, pour surfaces de plafond et de sous-pentes. Sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau W0-I selon DIN 18534-I, par ex. dans les salles de bain (hors zones de douche), et les cuisines privées. Pour le revêtement sur toute la surface d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois. Avec couche d'armature. Comme support pour l'enduit design YOSIMA ou l'enduit de finition fin 06 ClayTec avec peinture d'argile ClayFix. Peinture à l'argile ClayTec prête à l'emploi ou utilisée dans le système d'enduit fin à l'argile ClayFix.

Composition Argile, glaise, fibres de bois, amidon, toile de jute (sur une face au dos).

Valeurs caractéristiques Dureté de surface ≤ 15 mm, résistance à la traction sous flexion $\geq 0,8$ N/mm², résistance à la traction de surface $\geq 0,1$ N/mm². Classe de densité brute I,6, densité brute env. 1 450 kg/m³, conductivité thermique 0,625 W/mK, coefficient μ 5/10. Capacité de sorption WS III. Accumulation thermique : Cp 1,1 kJ/kgK, D22 = 35,1 kJ/m²K, D16 = 25,5 kJ/m²K. Classe de matériau A2 (DIN 4102-I), A2 - s1 d0 (DIN EN 13501-I).

Valeurs des éléments de construction Pour la stabilité selon DIN 4103-I, l'isolation phonique des murs et parements, ainsi que la classe de matériaux et la classe de résistance au feu des murs et plafonds, voir le manuel **ClayTec en "Low-emission drywall systems"**.

Dimensions et poids Classe de tenue des cotes MHK II, l = 1 250 mm (± 4 mm), L = 625 mm (± 4 mm), d = 22 mm / d = 16 mm (+ l, - 3 mm). Planéité - 1 mm.

D22 : Poids env. 25 kg/panneau = env. 32 kg/m²

D16 : Poids env. 18 kg/panneau = env. 23 kg/m²

Conditionnement Houssé sur palettes, 09.014 D 22 mm à 40 pièces, 09.015 D 16 mm à 60 pièces.

Stockage En entrepôt à l'horizontale sur des palettes, au sec. Les produits peuvent être stockés indéfiniment. Protéger de l'humidité lors du transport et du stockage sur le chantier. Porter sur champ à deux personnes. Nous recommandons d'utiliser le dispositif de transport ClayTec 182/400. Sur le chantier, stocker à plat et à l'horizontale sur des palettes ou madriers secs.

Humidité ambiante L'apport d'humidité en provenance des enduits et chapes humides n'est pas autorisé. De manière générale, l'humidité ambiante ne doit pas être supérieure à 70 % pendant le stockage et après le montage.

Besoins Env. 1,28 panneau/m². Lors de la détermination des besoins, prévoir une réserve d'env. 10 % pour les découpes, etc. Prévoir env. 15 % de fixations supplémentaires.

Structure porteuse Ossature en bois : Bois massif (résineux) selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé (BSH) selon DIN EN 14080. Classe de résistance minimale C24 selon DIN EN 338. Classe de tri S10 selon DIN 4074. Teneur en humidité max. 18 %.

Ossature métallique : Profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Trame des murs : Distance entraxe D 22 (09.014) 625 mm (= 1 250 mm / 2), D 16 (09.015) 312,5 mm (= 1 250 mm / 4).

Trame des plafonds et sous-pentes : Distance entraxe max. 312,5 mm (= 1 250 mm / 4).

Les éléments UK de parement de murs sont calés avec des bandes pour cloisons intérieures ClayTec et fixés selon les règles de l'art. Pour l'ossature, il convient de noter que les panneaux sont installés avec un décalage de 90° par rapport à la structure porteuse. Si, exceptionnellement, ils sont posés parallèlement à la structure porteuse (par ex. entre les chevrons), la distance entre les éléments de la structure porteuse ne doit pas être supérieure à 312,5 mm (= 625 mm / 2). Nous déconseillons formellement de fixer les panneaux directement sur les éléments porteurs (par ex. les chevrons, solives).

La teneur en humidité des supports de revêtement constitués d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois doit être contrôlée en raison des risques de déformations dues au séchage et des dommages consécutifs aux revêtements et aux couches de finition.

Mise en œuvre Les panneaux sont découpés à la scie sauteuse ou à la scie circulaire portable. La scie plongeante FESTOOL TSC 55 ou le système de tronçonnage diamanté DSC-AG 125 Plus-FS sont particulièrement adaptés, voir aussi le clip su www.youtube.com/watch?v=5FFMZ6PX7dY.

L'enduit est posé sur le côté argile du panneau, et non sur le côté jute. La rangée inférieure des panneaux est mise en place sans contact direct avec le sol. Les panneaux sont juxtaposés sur l'ossature de la structure porteuse en veillant à minimiser les joints. Les joints en croix et la prolongation des bords d'ouvertures murales par des joints horizontaux ou verticaux ne sont pas autorisés. Le montage se fait avec des joints décalés d'un entraxe de montant. Les raccords à d'autres éléments de construction, tels que les murs pleins et les plafonds, doivent être réalisés avec des joints.

Vis : Fixation sur le bois avec des vis pour panneaux d'argile Lemix 5 x 60 mm ou des vis pour placoplâtre TN avec filetage grossier. Sur profilé métallique en C avec des vis pour placoplâtre TN avec filetage fin double, sur profilé UA avec des vis pour placoplâtre TB et rondelle fraisée.

Écartement des vis ≤ 200 mm, c'est-à-dire que pour chaque chevauchement de panneau / structure porteuse, 4 points de fixation sont nécessaires (12 ou 20 vis par panneau pour les murs, 20 pour les plafonds). Visser les têtes des vis légèrement dans le panneau (affleurantes avec le panneau).

Agrafes : Fixation sur le bois avec des agrafes de 45 mm, par ex. Haubold réf. art. 574941 KG 745 Cnk enduites à la résine 12 mm (ETA). Écartement des agrafes $\leq 80 - 100$ mm. Les agrafes doivent être enfoncées à fleur de surface ; elles ne doivent pas être enfoncées en profondeur.

Habillage (de surface) des murs : Fixation généralement à l'aide d'agrafes. Sur bois massif, utiliser la longueur d'agrafes indiquée ci-dessus ; sur panneaux dérivés du bois, utiliser des agrafes aussi longues que possible sans traverser les panneaux. Agrafes, par ex. Haubold série KG 700 (agrément ETA). Écartement des agrafes env. 150 mm, distance au bord 25 mm (mesurée depuis le centre de l'agrafe). Sur les murs constitués de matériaux minéraux plans, collage avec une fine couche de mortier d'adhérence (ClayTec 13.555) ; fixation mécanique supplémentaire en périphérie et sur toute la surface tous les 300 mm à l'aide de chevilles à frapper avec rondelle-disque en plastique, profondeur d'ancrage dans le support ≥ 30 mm.

Traitement consécutif Pour la réalisation des joints et revêtements, la température ambiante ne doit pas être inférieure à env. +10 °C. De manière générale, l'apport d'humidité occasionné par l'enduit doit être réduit autant que possible. Les joints de panneaux de parement de murs sont bouchés avec l'enduit de jointoyage ClayTec. Dépoussiérer soigneusement les plaques avant d'appliquer le mortier. Remplir les fissures ≥ 1 mm de largeur sur toute la profondeur avec le mortier d'adhérence ClayTec. Comblent les trous de vis ou d'agrafes et les défauts, égaliser largement les différences d'épaisseur au niveau des joints. Si nécessaire, humidifier légèrement (pulvérisation) et laisser sécher entre les différentes étapes de travail.

Enduit en couche fine : Après séchage, recouvrir les surfaces d'une couche fine de 3 mm d'épaisseur avec du mortier d'adhérence ClayTec. Intégrer dans la surface encore humide une toile en fibres de verre 112. Après séchage, appliquer l'enduit décoratif à l'argile YOSIMA de manière professionnelle avec une surface feutrée (finition lissée après consultation si nécessaire). Il est également possible d'appliquer une couche d'armature prête à peindre (couche fraîche sur fraîche D = 1 mm) ou, après séchage, de recouvrir avec un enduit de remplissage et de lissage à l'argile (Q3) ou un enduit de finition à l'argile fin 06, puis de peindre avec la peinture à l'argile ClayTec prête à l'emploi ou le système de peinture à l'argile ClayFix.

Murs chauffants : Boucher les fentes d'une largeur de ≥ 1 mm comme indiqué précédemment. Appliquer une couche projetée de base d'une épaisseur de max. 8 mm avec un enduit d'argile paillé, un enduit d'argile minéral 20 et du SanReMo. Après le séchage, combler jusqu'à fleur de conduites de chauffage mural. Laisser sécher l'enduit de base complet en chauffant modérément. De plus amples informations figurent dans la fiche technique « Enduits d'argile ClayTec ».

La connaissance du manuel **ClayTec en "Low-emission drywall systems"**, est indispensable à la mise en œuvre du produit.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues. Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/8.